

JORF n°0120 du 24 mai 2014 page 8513
texte n° 4

ARRETE

Arrêté du 20 mai 2014 portant aménagement de la compétence territoriale des conseils consulaires

NOR: MAEF1404971A

Le ministre des affaires étrangères et du développement international et la secrétaire d'Etat chargée du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger,
Vu la loi n° 2013-659 du 22 juillet 2013 relative à la représentation des Français établis hors de France, notamment son article 5 ;
Vu le décret n° 2014-144 du 18 février 2014 relatif aux conseils consulaires, à l'Assemblée des Français de l'étranger et à leurs membres, notamment son article 18,
Arrêtent :

Article 1

En application de l'article 18 du décret du 18 février 2014 susvisé, la compétence territoriale des conseils consulaires est aménagée conformément au tableau suivant :

CONSEILS CONSULAIRES (ambassade ou poste consulaire de rattachement)	ÉTENDUE DE LA COMPÉTENCE TERRITORIALE (circonscriptions consulaires)	AMBASSADEUR OU CHEF DE POSTE CONSULAIRE assurant la présidence
Vancouver	Vancouver, Calgary	Consul général de France à Vancouver
Montréal	Montréal, Moncton et Halifax	Consul général de France à Montréal
Houston	Houston, La Nouvelle-Orléans	Consul général de France à Houston
Brasilia	Brasilia, Paramaribo	Ambassadeur de France au Brésil
Managua	Managua, Tegucigalpa	Ambassadeur de France au Nicaragua
Panama	Panama, Kingston	Ambassadeur de France au Panama
Caracas	Caracas, Castries, Port d'Espagne	Ambassadeur de France au Venezuela
Vilnius	Vilnius, Riga, Tallinn	Ambassadeur de France en Lituanie
Oslo	Oslo, Reykjavik	Ambassadeur de France en Norvège

Berlin	Berlin, Hambourg	Ambassadeur de France en Allemagne
Francfort	Francfort, Düsseldorf, Sarrebruck	Consul général de France à Francfort
Munich	Munich, Stuttgart	Consul général de France à Munich
Sarajevo	Sarajevo, Skopje, Tirana, Pristina, Podgorica	Ambassadeur de France en Bosnie-Herzégovine
Varsovie	Varsovie, Cracovie	Ambassadeur de France en Pologne
Bucarest	Bucarest, Chisinau	Ambassadeur de France en Roumanie
Moscou	Moscou, Saint-Pétersbourg, Ekaterinbourg, Minsk	Ambassadeur de France en Russie
Athènes	Athènes, Thessalonique	Ambassadeur de France en Grèce
Rome	Rome, Naples, La Valette, Cité du Vatican	Ambassadeur de France en Italie
Milan	Milan, Turin et Gênes	Consul général de France à Milan
Madrid	Madrid, Séville, Bilbao	Ambassadeur de France en Espagne
Lisbonne	Lisbonne, Porto	Ambassadeur de France au Portugal
Le Caire	Le Caire, Alexandrie	Ambassadeur de France en Egypte
Tunis	Tunis, Tripoli	Ambassadeur de France en Tunisie
Dakar	Dakar, Bissau, Praia	Ambassadeur de France au Sénégal
Johannesburg	Johannesburg, Windhoek, Gaborone	Consul général de France à Johannesburg
Yaoundé	Yaoundé, Malabo	Ambassadeur de France au Cameroun
Addis-Abeba	Addis-Abeba, Khartoum, Djouba	Ambassadeur de France en Ethiopie
Libreville	Libreville, Port-Gentil	Ambassadeur de France au Gabon

Nairobi	Nairobi, Lusaka	Ambassadeur de France au Kenya
Tananarive	Tananarive, Diégo-Suarez, Majunga, Tamatave	Ambassadeur de France à Madagascar
Abuja	Abuja, Lagos	Ambassadeur de France au Nigeria
Abu Dhabi	Abu Dhabi, Mascate	Ambassadeur de France aux Emirats arabes unis
Téhéran	Téhéran, Islamabad, Karachi, Kaboul, Bakou, Achgabat, Astana, Almaty, Douchanbe, Tachkent	Ambassadeur de France en Iran
Amman	Amman, Bagdad, Erbil	Ambassadeur de France en Jordanie
Doha	Doha, Manama	Ambassadeur de France au Qatar
Tel-Aviv	Tel-Aviv, Haïfa	Ambassadeur de France en Israël
Sydney	Sydney, Canberra, Suva, Port Moresby	Consul général de France à Sydney
Canton	Canton, Wuhan, Chengdu	Consul général de France à Canton
Pékin	Pékin, Shenyang, Oulan-Bator, Pyongyang	Ambassadeur de France en Chine
Séoul	Séoul, Taipei	Ambassadeur de France en Corée du Sud
New Dehli	New Delhi, Bangalore, Bombay, Calcutta, Dacca, Katmandou	Ambassadeur de France en Inde
Kuala Lumpur	Kuala Lumpur, Bandar Seri Begawan	Ambassadeur de France en Malaisie

Article 2

Le directeur des Français à l'étranger et de l'administration consulaire est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 20 mai 2014.

Le ministre des affaires étrangères
et du développement international,

Laurent Fabius

La secrétaire d'Etat

chargée du commerce extérieur,
de la promotion du tourisme

et des Français de l'étranger,

Fleur Pellerin